



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du certificat de spécialisation option Sols Sportifs Engazonnés exerce en tant qu'ouvrier hautement qualifié en entretien des terrains de sports. Il est aussi appelé « jardinier intendant ».

Il participe aux travaux d'aménagement de terrains de sport ou peut les diriger en tant que chef de chantier. Ainsi, il gère et organise le travail sur le site. Ensuite, il réalise les opérations d'entretien courant (tonte, découpe des bordures, traçage...) avec du matériel spécifique.

Il assure des travaux de rénovation (terrassment, mise en place de réseau de drainage et assainissement, engazonnement...) ainsi que le nettoyage et la maintenance des équipements, tout en tenant compte de la sécurité des joueurs et des normes environnementales.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

En continu	Par apprentissage
Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC, BP, BTS)	
Être titulaire d'un premier diplôme issu du Ministère de l'Agriculture	
Demandeur d'emploi ou salariés	Jeunes sortants d'étude ou demandeur d'emploi
	Age plafond : 29 ans*

* Dérogations possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier d'alternance fournit en début de formation, celle-ci débute en septembre
Les heures en centre représentent 560 heures (soit 16 semaines de 35 heures par semaine) et celles en entreprise 700 heures (soit 20 semaines)

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- La durée de la formation peut être adaptée selon le profil de l'apprenant

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation
- Selon capacité d'accueil du CFA

COÛTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités)
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités ouvrant droit à une protection sociale

RÉMUNÉRATION

La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge

Pour plus d'information consultez alternance.emploi.gouv.fr

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDOME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDOME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION	COMPÉTENCES VISÉES
C1 : Préparer l'entretien d'un terrain sportif engazonné	- Organiser des travaux d'entretien de terrains de sport engazonnés - Optimiser les interventions en fonction de l'état du terrain, des moyens disponibles, du calendrier sportif et des usages
C2 : Réaliser l'entretien des sols sportifs engazonnés	- Entretien d'un sol sportif engazonné - Maintenir une surface sportive homogène stable et fiable, en prenant en compte la dimension sécurité et environnement
C3 : Assurer les travaux de régénération d'un terrain sportif engazonné	- Installation d'un sols sportif engazonné - Livrer un sol sportif selon les termes contractuels en prenant en compte la dimension environnementale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Pratiques sur plateaux techniques de l'établissement ou chez les entreprises partenaires
 - Visites d'entreprise
 - Interventions de professionnels
 - Chantiers école

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- CS Intendant de golf, arrosage intégré, maintenance des terrains de sports et de loisirs, BP Aménagements Paysagers, Titre homologué intendant de parcours de golf
- Employé-e dans les golfs ou entreprises de paysages spécialisées en aménagement et entretien de terrain de sport

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs

Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels

En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

MODALITÉS DE VALIDATION

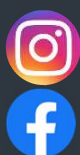
- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

AIDES

- Aides au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Formation SST
- + Chantiers-école
- + Sorties pédagogiques
- + Atelier d'agroéquipement
- + Plateaux techniques
- + Terrain de golf et de grands jeux sur place



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

